

Vous venez de trouver une règle mise en ligne par des collectionneurs qui partagent leur passion et leur collection de jeux de société sur Internet depuis 1998.

Imaginez que vous puissiez accéder, jour et nuit, à cette collection, que vous puissiez ouvrir et utiliser tous ces jeux.

Ce rêve est devenu réalité !

Chantal et François ont créé l'Escale à jeux en 2013. Depuis l'été 2022, Isabelle et Raphaël leur ont succédé. Ils vous accueillent à Sologny (Bourgogne du sud), au cœur du Val Lamartinien, entre Mâcon et Cluny, à une heure de Châlon-sur-Saône ou de Lyon, une heure et demi de Roanne ou Dijon, deux heures de Genève, Grenoble ou Annecy et quatre heures de Paris (deux heures en TGV).

L'Escale à jeux est un ludogîte, réunissant un meublé de tourisme ★★★ modulable de 2 à 15 personnes et une ludothèque de plus de 9000 jeux de société.

Au total, 320 m² pour jouer, ripailler et dormir.

**ESCALE À
JEUX**

escaleajeux.fr

09 72 30 41 42

06 24 69 12 99

escaleajeux@gmail.com





RÈGLES DU JEU

// MATÉRIEL À VOTRE DISPOSITION :

- un dossier avec 1 fiche règles et 15 fiches affaire
- un plan de Siren Bay quadrillé en 9 zones.
- un paquet de 55 cartes caméra numérotées.
- un dépliant touristique de la ville.

// POUR COMMENCER À JOUER :

- Lancez l'application Tracks : Siren Bay et choisissez une affaire.

NB : Les affaires peuvent être jouées dans l'ordre de votre choix, cependant, pour profiter pleinement de l'expérience de jeu, nous vous suggérons de jouer les affaires dans l'ordre.

- Dépliez le plan et placez-le, au centre de la table, de manière à ce que toute la brigade puisse le voir.

- Prenez la fiche de l'affaire choisie et lisez attentivement le briefing.

- Placez le paquet de cartes caméra, face cachée, sur la table.

- Lorsque toute la brigade est prête à écouter la piste audio, appuyez sur le bouton PLAY du KYF SYSTEM 3000.

Pour la première écoute, la piste audio sera jouée sans interruption. Si besoin, vous pourrez, par la suite, la réécouter en intégralité ou réécouter uniquement les passages de votre choix.

- A la fin de la première écoute, l'application affichera la question à laquelle la brigade devra répondre pour résoudre cette affaire.

La traque peut commencer...

Attention : certaines affaires sont chronométrées. Vous devrez réfléchir vite pour réussir parfaitement. Toutefois, vous pourrez continuer à chercher la solution et proposer une réponse, même après la fin du chronomètre.

// PENDANT LA PARTIE :

Vous pouvez :

- Réécouter la piste audio sur l'application. Vous pouvez revenir en arrière, aller en avant et écouter n'importe quelle partie de la piste, autant de fois que vous le voulez.

- Visionner les cartes caméra pour observer plus en détail certains lieux de la ville. Vous pouvez retourner, face visible, la carte caméra du numéro de votre choix.

Attention : vous ne pouvez avoir, au maximum, que 4 cartes caméra, face visible, en même temps. S'il y a déjà 4 cartes caméra face visible sur la table, pour en regarder une autre, vous devrez en retourner une face cachée, et la remettre dans le paquet.

Remarque : les cartes caméra correspondent à ce qui se passe dans Siren Bay à un moment donné. La brigade devra être attentive à quand se déroule chaque affaire, car en fonction de l'heure, il ne se passera peut-être pas la même chose.

- Répondre à la question posée quand la brigade pense avoir trouver la bonne solution. Dans l'application, appuyez sur le bouton RÉPONSE, le plan s'affiche alors à l'écran. Choisissez alors le lieu où vous voulez intervenir, puis appuyez sur VALIDER.

NB : si votre réponse est incorrecte, vous pouvez reprendre l'enquête ou bien voir la solution dans le menu PAUSE.

- Demander de l'aide en appuyant sur le bouton INDICE

// NOTE D'INTENTION :

L'utilisation de caméras et d'écoutes dans une ville nous permet de créer des situations de jeu et une immersion dans une fiction policière. Pour autant dans la vie réelle, les auteurs de Tracks et l'équipe de KYF Édition ne cautionnent pas leur utilisation pour surveiller et restreindre les libertés. Les budgets alloués, chaque année, par les collectivités territoriales seraient, à notre sens, mieux employés dans l'Éducation, le Social, la Culture ou le Sport.

Entre 2010 et 2017 : le chiffre d'affaires du secteur de la vidéosurveillance a été multiplié par 2,4. Entre 2010 et 2018 : le nombre de caméras de vidéosurveillance sur le territoire français, selon la Police Nationale et la Gendarmerie, a, lui, été multiplié par 3,3.

Source : "La vidéosurveillance en France : des zones urbaines aux zones rurales" de Jeanne Saliou et Antoine Courmont, consultable sur le site de la CNIL : <https://linccnil.fr/fr/la-videosurveillance-en-france-des-zones-urbaines-aux-zones-rurales>

Sur la même période, le nombre de travailleurs sociaux, lui, n'a pas augmenté et l'Éducation Nationale et la Santé souffrent d'une pénurie critique et constante de personnel et de moyens.